

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le JEUDI 19 MARS 2015

Heure de début de séance : 17 h 30

Heure de fin de séance : 18 h 30

	NOM Prénom	Qualité
Président de séance	Franck OURTAL	Proviseur
Secrétaire de séance	Simon ELOMBO	Professeur

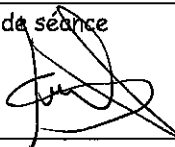
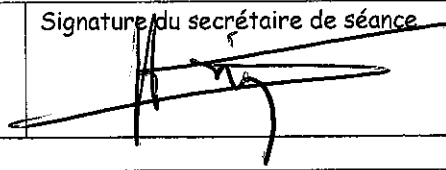
Nombre de membres présents : 19

Quorum : 15

Le procès-verbal de la séance du précédent CA réuni le 29/01/15

est approuvé est refusé 

CHAPITRE	Nature des questions traitées	Observations
I	AFFAIRES FINANCIERES Compte Financier 2014	
II	ACTION EDUCATRICE	
III	FONCTIONNEMENT Convention UGAP pour Electricité Contrat Turbo Self Convention utilisation des locaux Les Fous Chantants	
IV	AUTRES Questions diverses	

Signature du Président de séance 	Signature du secrétaire de séance 
Transmis au Rectorat le 24/03/15	Transmis à la Région Le 24/03/15

## SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du JEUDI 19 MARS 2015

sous la présidence de : M. Franck OURTAL

<b>MEMBRES</b>		Présents	Absents	Excusés
<b>REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION</b>				
Chef d'établissement : Franck OURTAL		X		
Proviseure-Adjointe : Brigitte GALTIER				X
Gestionnaire : Valérie VINCENT		X		
Conseiller Principal d'Education : Nathalie CHANARD		X		
Chef de travaux : Abdelaziz DOULA		X		
<b>PERSONNALITES</b>				
de la Région :	Nelly FRONTANAU			X
	Anne-Marie VENDEVILLE	X		
de la Commune	Nathalie GOGUILLON	X		
du Groupement de Communes	Virginie SORTAIS			X
<b>REPRESENTANT ELUS DES PERSONNELS</b>				
<b>au titre des personnels d'enseignement, d'éducation</b>				
1 - Naïma GUERNINE	Professeur	X		
2 - Jean-François CHANARD	Professeur		X	
3 - Simon ELOMBO	Professeur	X		
4 - Yvan TOURNIER	Professeur	X		
5 - Cécile CODEGHINI	Professeur suppléant	X		
6 - Vincent CLAVEL	Professeur			X
7 - Claire COTTIER	Professeur	X		
<b>au titre des Personnels ATOSS et de Santé</b>				
1 - Marc FUENTES	Infirmière	X		
2 - Marcel CHAZAL	ATPE	X		
<b>REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES</b>				
<b>au titre des Parents</b>				
1 - Jean-Marc BALOIS		X		
2 - Suzanna JACQMIN				X
3 - Jean-Samuel WIENIN				
4 - Sakina SALHI		X		
5 - Jean-Luc MORATA		X		
<b>au titre des Elèves</b>				
1 - Jonas CHARLES			X	
2 - Marjorie MIZZI		X		
3 - Thomas RANC		X		
4 - Manon CHERVILLE			X	
5 - Danaé AMALVY		X		

Mme Corinne RABIER

Agent Comptable  
LPO Jean-Baptiste Dumas Ales

Invitée

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****Séance du : JEUDI 19 MARS 2015****CHAPITRE : I****QUESTION TRAITÉE : COMPTE FINANCIER 2014**

Le rapport de l'ordonnateur est présenté par Mme VINCENT, Gestionnaire.

Le compte financier rend compte des résultats de l'exercice et aboutit au bilan. Il permettra aux trois autorités de contrôle (Rectorat-Préfecture-Conseil Régional) et au Juge des Comptes ensuite de vérifier, d'une part, la bonne exécution budgétaire et d'autre part la régularité des pièces produites à l'appui des différentes opérations retracées en recettes et en dépenses. C'est avant le 30 avril de l'année qui suit la clôture de l'exercice que le Conseil d'Administration doit avoir arrêté le compte financier qui lui est soumis par le chef d'établissement et ce, après avoir entendu l'agent comptable. Au cas où le Conseil d'Administration refuserait d'approuver le compte financier, ce refus serait pris en considération comme une réserve sur la régularité des opérations comptables, réserve qu'il appartiendra au juge des comptes d'apprécier lors du jugement du compte financier.

**FONCTIONNEMENT DU SERVICE INTENDANCE :**

La comptabilité ordonnateur est tenue dans l'établissement (budget, mandatements, ordres de recettes). La comptabilité générale est effectuée par l'Agence Comptable du Lycée Jean-Baptiste DUMAS. Il a été institué une régie de recettes afin que les encaissements puissent être effectués au lycée Prévert.

Les salaires des Assistants d'Éducation étaient mutualisés par le Lycée JB Dumas d'Alès jusqu'au 31 décembre 2014 et les salaires des contrats aidés sont mutualisés par le Lycée A. Camus à Nîmes.

**EFFECTIFS (HORS PERSONNELS D'EDUCATION) :**

Service Général et Restauration :

- 2 agents techniques principaux
- 24 adjoints techniques

Administration et Intendance :

- 1 Attachée d'administration
- 2 Secrétaires d'administration
- 3,5 Adjoints administratifs

Autres :

- Infirmière
- Assistante Sociale
- 1.5 Assistants d'Education au pôle informatique
- 2.5 Adjointes Techniques de Recherche et Formation

Vie Scolaire :

- 3 CPE
- 7 assistants d'Éducation.
- 1 CAE-CUI Vie Scolaire

**CONTEXTE :**

1230 élèves - 110 enseignants

Ce compte financier retrace la cinquième année complète de fonctionnement du lycée et la seconde en mode RCBC.

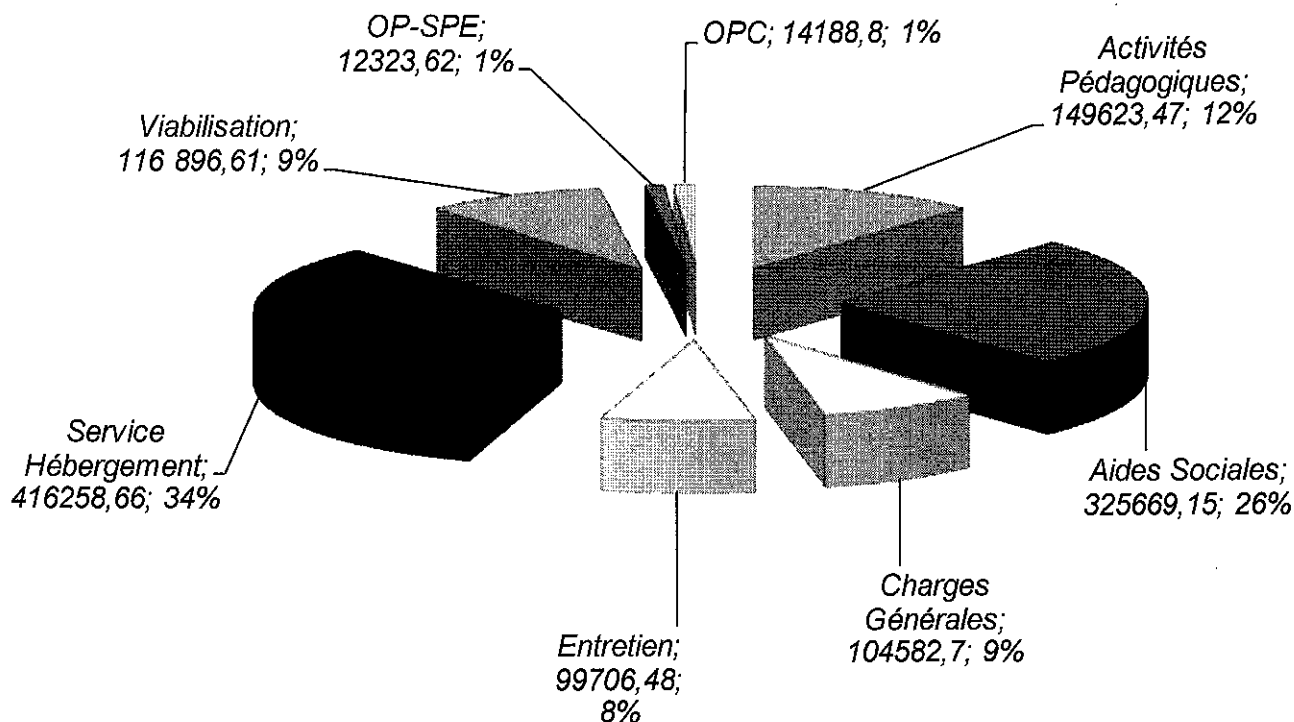
**Suivi du budget**

DEPENSES				RECETTES				
	BUDGET	REALISE	ECART		BUDGET	REALISE	ECART	
SERVICE GENERAL				SERVICE GENERAL				
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	190180,04	<b>138854,42</b>	51325,62	ACTIVITES PEDAGOGIQUES	188180,04	<b>150296,63</b>	35883,41	
VIE DE L'ELEVE	23480	<b>13227,01</b>	10252,99	VIE DE L'ELEVE	23480	<b>13373,96</b>	10106,04	
LOGISTIQUE & ADMINISTRATION	355574,45	<b>333509,41</b>	22065,04	LOGISTIQUE & ADMINISTRATION	333 751,55	<b>333529,01</b>	22,54	
<b>TOTAL SERVICE GENERAL</b>	<b>569234,49</b>	<b>485590,84</b>	83643,65	<b>TOTAL SERVICE GENERAL</b>	<b>543411,59</b>	<b>497199,6</b>	46211,99	
SERVICES SPECIAUX				SERVICES SPECIAUX				
RESTAURATION ET HEBERGEME	427589,61	<b>416258,66</b>	11330,95	RESTAURATION ET HEBERGEME	427589,61	<b>427559,61</b>	30	
BOURSES NATIONALES	350000	<b>323211,19</b>	26788,81	BOURSES NATIONALES	350000	<b>323 211,19</b>	26 788,81	
<b>TOTAL SERVICES SPECIAUX</b>	<b>777589,61</b>	<b>739469,85</b>	38119,76	<b>TOTAL SERVICES SPECIAUX</b>	<b>777589,61</b>	<b>750770,8</b>	26818,81	
OPRATIONS EN CAPITAL				OPERATIONS EN CAPITAL				
	OPC	18280	14188,8	4091,2		OPC	15780	14188,8
<b>Total Général</b>	1 365 104,10	<b>1 239 249,49</b>	125854,61	<b>Total Général</b>	1 336 781,20	1 262 159,20	74 622,00	

# 1 : ANALYSE DES CHARGES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT et OPC

1 239 249.49 €

## Répartition des charges



## ANALYSE DES CHARGES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 225 060.69 €

- ACTIVITES PEDAGOGIQUES 152 081.43 €

*Services Activité Pédagogique et Vie de l'élève*

**152 081.43 €**

**Domaine : ouverture internationale**

Des dépenses à hauteur de **68 164.27 €**

4 voyages scolaires ont été réalisés sur la période : en Espagne, 2 à Londres, un à Berlin.

Objet du projet	Nombre d'élèves	Nombre d'accompagnateurs	Coût global (2013-2014)	Coût par personne
Londres (fév 2014)	49	4	4398.90+10664.10 : <b>15063 €</b>	276.67 € mineur / 292.67 pour majeur
Normandie-Londres (fév 2014)	56	4	4392+14238.35 : <b>18630.35 €</b>	312 €
Andalousie (fév 2014)	57	4	<b>17667.75 €</b>	290 €
Berlin (nov 2014)	46	3	<b>15679.97 €</b>	320 €

+ Frais du voyage à Vienne (décembre 2013) : 325.30 €

**Comenius****9 683.30 €**

Objet du projet	Nombre d'élèves	Nombre Professeurs	Coût global
Voyage Empoli Italie mars 2014	9	6	4 204.03 €
Voyage Lotte Allemagne mai 2014	4	2	3 801.54 €
Dépenses liées à l'élaboration du projet			1 677.73 €

**Domaine : réussite de l'élève / Action culturelle****37 540.47 €**

Projets Educatifs / Arts	6 332.21 €
CDI	8 949.41 €
Langues	1 177.30 €
EPS	3 059.19 €
Lettres/Histoire Géographie/philosophie	2 873.91 €
Enseignement scientifique	10 533.75 €
Enseignement Professionnel	1 558.50 €
Enseignement technique	147.00 €
Pôle Etudiant	509.20 €
CACES	2 400.00 €

**Autres dépenses :**

Reprographie et copieurs	12 518.73 €
Stage en entreprise	312.70 €
Transport divers	7 194.38 €
Usage du numérique	13 123.87 €

**Fonds Social des Lycéens / Fonds Social des Cantines****2 457.96 €**

FSL : a été mis en place en 1991 dans le cadre du « plan d'urgence lycées ».

Les aides sont attribuées par une commission avec des critères votés par le Conseil d'Administration.

En cas d'urgence le chef d'établissement peut attribuer une aide et en rend compte à la commission a posteriori.

FSC : a été mis en place en 1997 pour traiter de façon très rapide le problème de l'accès à la restauration scolaire pour les plus démunis. La décision est prise par le chef d'établissement et est exécutoire immédiatement.

Les deux fonds ne sont plus dissociés mais mis sur ligne unique fonds social lycéen.

Reçu	15 200,00 €	9 285,59 €	4 641,00 €	3 789,93 €	12 724,60 €
Dépensé	3 702,77 €	5 144,59 €	2 351,07 €	2 655,33 €	2 458,00 €
<b>Solde</b>	<b>11 497,23 €</b>	<b>4 141,00 €</b>	<b>2 289,93 €</b>	<b>1 134,60 €</b>	<b>10 266,60 €</b>
Nbre élèves aidés	65	60	20	23	17

Répartition du FSL par catégories d'aides :

Tout a été affecté aux dépenses d'hébergement et de restauration (internat, demi-pension)

<u>Infirmierie</u>	3 346.05 €
<u>Actions</u>	7 423.00 €
Lutte contre les addictions	457.00 €
Action rectorat « féminisons les métiers techniques et scientifiques »	1 050.00 €
Actions Région, 2T3M, Théâtre, Danse, Gestes 1ers secours	5 200.00 €
Manuels Scolaires Numériques (Région)	716.00 €

• Service Administration et Logistique (ALO)

333 509.41 €

*VIABILISATION*

116 896.61 €

Bois	32 000,00 €	22 716,42 €	9 283,58 €
Electricité	47 842,40 €	52 869,23 €	-5 026,83 €
Gaz	30 500,00 €	25 970,76 €	4 529,24 €
Eau	25 000,00 €	15 340,20 €	9 659,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>135 342,40 €</b>	<b>116 896,61 €</b>	<b>18 445,79 €</b>

Evolution des dépenses et des consommations :

Bois dépenses	19 530,34 €	21 263,35 €	20 921,75 €	23 871,23 €	22 716,42 €
Bois conso	268,40 tonnes	265,26 tonnes	250,68 tonnes	286,02 tonnes	241,06 tonnes
Electricité dép	39 994,76 €	49 951,76 €	46 483,40 €	50 529,70 €	52 869,23 €
Elec conso kwh	400 436 kwh	410 087 kwh	406 612 kwh	430 006 kwh	430 549 kwh
Gaz dépenses	23 740,75 €	21 235,59 €	28 465,49 €	37 271,09 €	25 970,76 €
Gaz conso kwh	461 527 kwh	351 839 kwh	441 902 kwh	630 233 kwh	369 381 kwh
Eau dépenses	102 234,15 €	32 237,81 €	38 614,20 €	18 238,64 €	15 340,20 €
Eau conso m3	30 660 m3	11 109 m3	12 751 m3	8 296 m3	6 384 m3

*MAINTENANCE*

104 582.70 €

Fournitures et petit matériel d'entretien	12 500,00 €	12 991,02 €	-491,02 €
Contrat	62 000,00 €	71 887,49 €	-9 887,49 €
Maintenance Informatique	9 500,00 €	0,00 €	9 500,00 €
Travaux dans salles de classe	21 000,00 €	9 352,86 €	11 647,14 €
Service général	10 000,00 €	10 351,33 €	-351,33 €
<b>TOTAL</b>	<b>115 000,00 €</b>	<b>104 582,70 €</b>	<b>10 417,30 €</b>

Travaux d'aménagement de salles de classe : installation de rideaux dans une quinzaine de salles (7441 €).

Contrats : Bureau Véritas (électricité, vérification chauffage...), Fire & Co (extincteurs), SPIE (maintenance chauffage), Kone SA (ascenseurs, Portails automatiques), Pro-Segur Télésurveillance, Orbite SAS (Photocopieurs administration), Cévennes Déchets (évacuation cartons), SARL Dussaut pour la maintenance du standard téléphonique, Domotique et Sécurité pour la maintenance de l'alarme anti-intrusion.

*FONCTIONNEMENT*

99 706.48 €

Charges principales	Téléphonie		Papeterie		Assurances		Communication		Affranchissement	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Montant et %	17,19	17137.35	21.8	21776.88	11	11048.83	7.6	7582.92	15.35	15305.60



Investissements de la collectivité de rattachement : certaines dotations sont totalement gérées par la Région, via la procédure dite AGILE. En 2014, le lycée a reçu du matériel pour une valeur d'environ 49 500 € (CDI, Service Général, EPS, Physique-SVT, Cuisine, Administration, matériel vidéo...).

**AMORTISSEMENT**

**12 323.62 €**

➤ **SERVICE Bourses nationales**

**323 211.19 €**

Les bourses du Lycée sont des subventions d'Etat versées trimestriellement aux familles.

Le taux de bourse varie selon les revenus et les points de charge des familles.

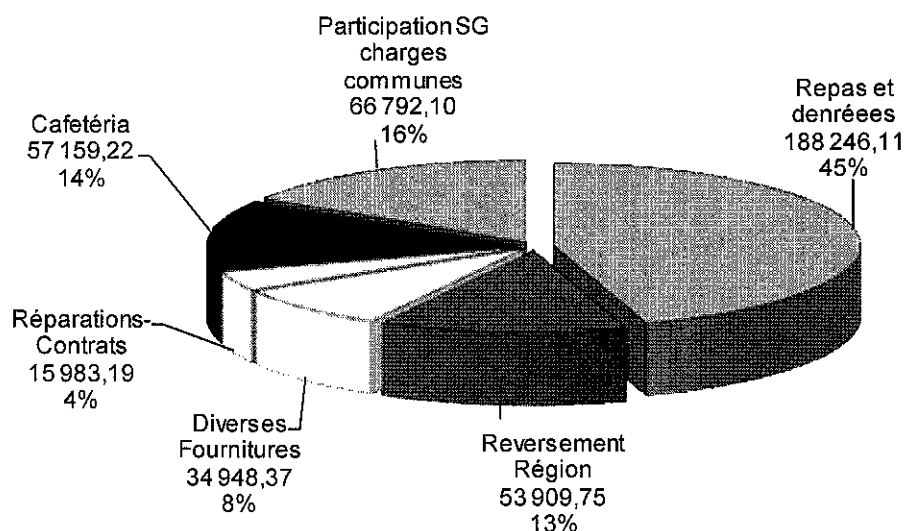
Montant part de bourse - en 2009 14,19 €, en 2010 14,36 €, en 2011 14,58 €, en 2012 14,83 €, 15 € en 2013, 15,10 € en 2014.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
montant bourses	106 236,20 €	312 306,14 €	324 691,60 €	319 433,71 €	320 649,77 €	323 211,19 €
nombre élèves	940	1085	1 200	1200	1200	1230
nombre de boursiers	292	385	398	384	390	401
ratio boursier/élèves	30%	35,00%	33,16%	32,00%	32,50%	32,60%
nombre de parts	2 916	3 790	3 855	3 549	3 586	3 699
parts/boursier	9,98	9,84	9,68	9,24	9,19	9,22

➤ **SERVICE SRH : Restauration et Hébergement**

**416 258.66 €**

**Répartition des charges du service restauration**



Nous comptons environ 78 internes, 307 DP4 ou 5 jours, et 261 DP Ticket (élèves mangeant au moins une fois par semaine au self).

Le service est assuré du lundi midi au vendredi midi. 65 136 repas ont été servis en 2014. Le coût moyen d'un repas s'est élevé à 3.051 € HT.

*Rappel tarifs :*

Prix du repas au forfait pour les demi-pensionnaires : 3.30 €

Coût à la journée pour un interne : 8.28 € (coût petit déjeuner : 0.55 €).

Prix du repas pour un externe ou un élève au ticket: 4 €.

Nombre de repas consommés	2010	2011	2012	2013	2014
	50867	60117	67465	69219	65136

S'ajoute une augmentation des stocks alimentaires de 780.08 €.

## ANALYSE DES CHARGES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 14 188.80 €

➤ SERVICE OPC - Opérations en capital 14 188.80 €

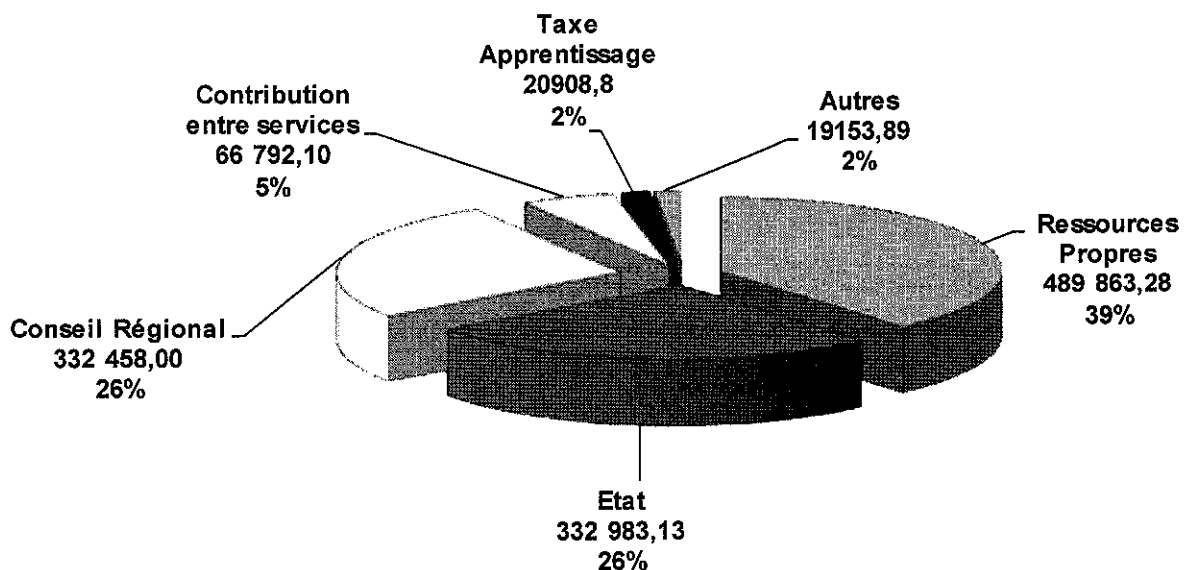
Ce service concerne les biens dont le montant unitaire est supérieur à 800 €HT.

Trois projets ont été mis en œuvre : la publicité concernant la structure pédagogique du lycée sur les portes vitrées de l'établissement (6516 €), le renforcement du partenariat comenius entre les différents pays avec l'achat de matériel de visioconférence (3780 €), du matériel informatique (3892.80 €).

## 2 : ANALYSE DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 262 159.20€

### ORIGINE DES FINANCEMENTS



➤ **REPARTITION DES RESSOURCES PROPRES / Taxe Apprentissage**  
**510 772.08 €**

	2010	2011	2012	2013	2014
locations	4 262,50	7 785,00	4 570,00	4 360,00 €	7 326,00 €
familles:voyages	6 842,00	59 670,00	49 306,00	44 253,90 €	54 627,93 €
dégradations	208,00	528,00	380,50	277,00 €	349,74 €
taxe apprentissage	4 470,07	0,00	8 328,02	10 500,00 €	20 908,80 €
familles restauration	209 703,08	238 478,37	277 005,46	275 386,69 €	274 260,61 €
commensaux restauration	20 805,58	23 290,97	26 385,00	26 911,60 €	26 093,10 €
cafétéria	33 080,20	98 289,70	119 517,10	124 889,35 €	126 485,90 €
badges	567,50	525,70	723,00	798,00 €	720,00 €
		<b>428 567,74</b>	<b>486 215,08</b>	<b>487 376,54 €</b>	<b>510 772,08 €</b>

**ANALYSE DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

**1 247 970.40 €**

➤ **SUBVENTIONS D'ETAT 332 983.16 € (97.80 % de la dotation en action sociale)**

Le rectorat globalise les crédits qu'il reçoit du ministère et qu'il délègue à l'établissement à l'exception de subventions dites affectées, ayant une utilisation précise.

C'est le cas uniquement des aides sociales :

- les bourses **323 211.19 €**
- fonds social **2 457.96 €**

Concernant les crédits globalisés (subvention versée globalement pour les carnets de correspondance, droits de reprographie, projets pédagogiques etc...), dont l'affectation est décidée par le CA lors du budget ou des voyages scolaires, il a été délégué 4000 € au titre de l'année 2014. Le solde 2013 s'élevait à 2 195.40 €. Les dépenses se sont élevées à 6 195.40 €. Il ne reste plus de crédits globalisés pour l'année 2015.

➤ **SUBVENTIONS CONSEIL REGIONAL 332 458 €**

Le Conseil Régional assure le fonctionnement de l'établissement par l'attribution d'une dotation de fonctionnement de 322 017 € (services ALO 254 017 €, AP 64 500 € et VE 3 500 €).

	2010	2011	2012	2013	2014
subv fonctionnement	250 000,00 €	325 000,00 €	325 000,00 €	322 017,00 €	322 017,00 €
nombre élèves	1085	1200	1200	1200	1230

En plus de la dotation de fonctionnement, nous avons reçu des subventions à hauteur de 10 441 € pour financer les transports à la piscine (4 525 €), des projets éducatifs (5 200 €) et l'achat de manuels scolaires numériques (716 €).

La Région Languedoc Roussillon a également effectué des travaux de restructuration dans la cuisine (mise en place d'une résine antidérapante sur le carrelage).

➤ **SERVICE RESTAURATION et HEBERGEMENT 427 559.61 €**

Les recettes pour 2014 :

- Commensaux : 26 093.10 €
- Elèves hors forfait : 55 352.00 €
- Elèves au forfait (DP et internes) : 218 908.61 €
- Dont internes : 90 917.34 €
- Dont DP4 et DP5 127 991.27€
- Ventes de badges DP : 720.00 €
- Cafétéria 126 485.90 €

Nombre de passage cafétéria	2011	2012	2013	2014
	52071	65560	68101	69592
montant	98 252,70 €	119 497,20 €	124 889,35 €	126 485,90 €

**ANALYSE DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 14 188.80 €**

➤ **SERVICE OPC - Opérations en capital 14 188.80 €**

Une partie des achats a été financée sur de la taxe d'apprentissage (10 408.80 €), l'autre partie sur la subvention Comenius de la communauté européenne (3780 €).

M. BALOIS, représentant FCPE, intervient :

- Il souhaite savoir si les améliorations apportées sur le sol de la cuisine sont satisfaisantes. Mme VINCENT, Gestionnaire, lui rapporte la satisfaction du personnel : « personne ne tombe ».
  - Sur les fonds sociaux : il demande le nombre de lycéens aidés et M. BALOIS fait état de la précarité croissante dans le bassin. Mme VINCENT explique qu'il y a stabilité depuis trois ans et les fonds sont réservés aux paiements des forfaits d'internats et demi-pension 4 et 5 jours. Néanmoins, avec une enveloppe plus importante, il y a possibilité d'ouvrir les aides aux DP au ticket.
  - Sur la cafétéria, M. BALOIS interroge sur les fermetures de la cafétéria qui privent les lycéens d'un lieu pour se restaurer rapidement. Mme la gestionnaire fait état de la situation : une fréquentation en hausse et un personnel insuffisant. De plus, 5 agents sont en longue maladie. Un troisième remplacement a été demandé et il n'a pas été accordé. Mme VENDEVILLE, qui représente la région, est interpellée. Elle promet de faire suite : « Je poserai la question. Je comprends bien qu'il faudrait au moins un agent de plus. Je vous adresserai personnellement la réponse. Je la souhaite positive ».
- M. OURTAL, le proviseur, intervient et rappelle la priorité qui est donnée :  
« La cafétéria sera fermée lundi 23 mars puisqu'il n'y a pas de personnel. Nous assurons la sécurité. En priorité l'internat et les sanitaires. »
- M. BALOIS termine cet échange sur le problème des toilettes fermées.  
Mme VINCENT rappelle qu'il faut limiter la casse par une gestion rigoureuse. Les réparations ont coûté au moins 1000 € l'année dernière. Il y a toujours des toilettes ouvertes mais le choix est fait d'en fermer quelques-unes.  
L'analyse comptable est présentée par Mme RABIER, Agent Comptable.

## RESULTAT DE L'EXERCICE ET PROPOSITION D'AFFECTATION

Il se calcule en faisant la différence entre les recettes nettes et les dépenses nettes en section de fonctionnement. Pour 2014, le résultat global de gestion est excédentaire de 22 909.71 €.

A ce résultat net, il faut rajouter les opérations pour ordre d'amortissements réels (8 057.21 €) afin d'obtenir la CAF (Capacité d'Auto Financement) : 30 966.92€

La CAF correspond au surplus monétaire dégagé par les opérations de gestion de l'établissement. Lorsqu'elle est négative, on parle alors d'IAF (Insuffisance d'Auto Financement)

Le résultat se répartit entre les services à titre indicatif selon tableau ci - dessous :

Depuis 2013, le résultat s'apprécie au niveau du service général (qui regroupe l'ancien service général et l'enseignement technique) et des services spéciaux notamment le SRH (Service Restauration et Hébergement) pour le lycée Jacques Prévert.

	service général	enseig technique	serv hébergemt	résultat global
2011	1 339,98	24 992,78	43 039,95	69 372,71
2012	7 233,89	9 612,11	48 337,88	65 183,88

	service général	serv hébergemt	résultat global
2013	38 988,78	38 555,78	77 544,56
2014	11 608,76	11 300,95	22 909,71

### L'affectation du résultat

Le conseil d'administration de l'établissement se prononce sur l'affectation du résultat.

Ainsi il peut affecter le résultat ou une partie du résultat à un compte distinct des réserves générales de l'établissement, le compte sera donc subdivisé.

### POUR RAPPEL ANCIENNE SITUATION DES RESERVES DISPONIBLES

	service général	enseig technique	serv hébergemt
2011	13 977,64	38 926,56	43 002,60
2012	21 211,53	48 538,67	90 467,51
2013	71 417,35		129 538,85

Avec la RCBC la notion de réserves disparaît pour la notion de fonds de roulement qui est unique. Le Fonds de Roulement représente la marge de manœuvre de l'établissement pour financer des actions sur fonds propres.

Le Fonds de Roulement englobe désormais les réserves, les stocks et les cautionnements.

	service général	serv hébergemt	Fonds De Roulement
2013	71 417,35	135 707,92	207 125,27
2014	91 083,32	147 008,87	238092,19

Le fonds de roulement a augmenté de 30 966.92 € entre 2013 et 2014

### ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE

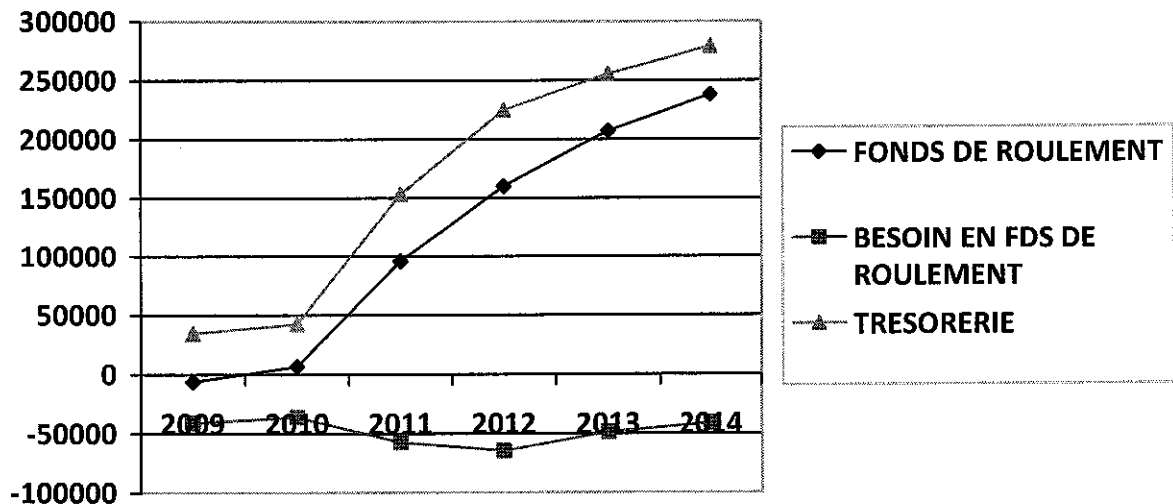
- FDR (Fonds De Roulement) et nombre de jours

Le nombre de jours est intéressant car il permet de voir combien de jours l'établissement peut fonctionner sans apport de trésorerie.

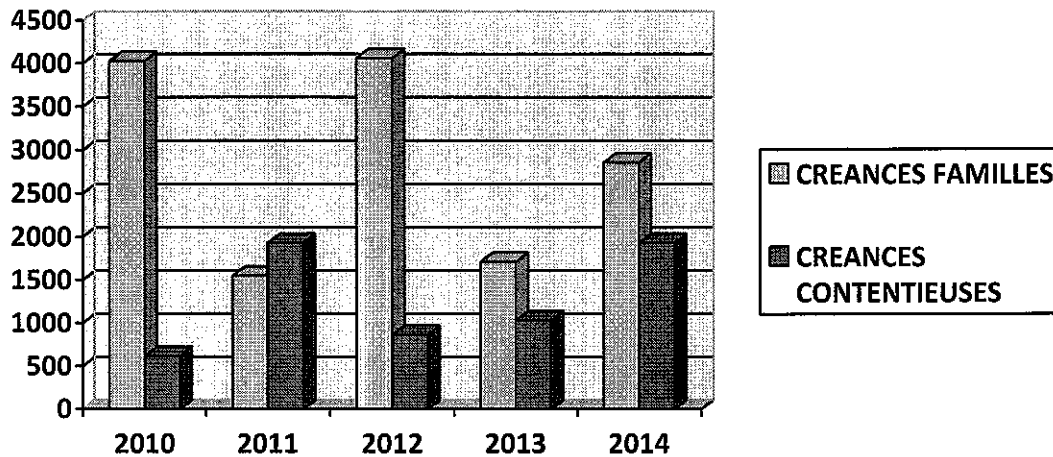
-BFR (Besoin en Fonds de Roulement) représente la différence entre les créances et les dettes. C'est la « masse d'argent » que l'EPLÉ doit mobiliser pour assurer son exploitation. Notre BFR est négatif, ce qui est souvent le cas en EPLÉ car les reliquats de subvention sont généralement supérieurs aux créances.

-Trésorerie : c'est la différence entre FDR et BFR

### TRESORERIE ET FONDS DE ROULEMENT



## EVOLUTION DES CREANCES



## ETAT DES SOLDES DE CLASSE 4

La classe 4 permet de suivre l'utilisation de certains crédits dits affectés, le solde de ces comptes se reporte automatiquement sur l'exercice suivant et ne tombe pas dans les fonds de réserves.

➤ Taxe d'Apprentissage:	10 637.72 €
➤ fonds social lycéen:	10 266.64 €
➤ CUCS/ACSE	1 000.00 €
➤ Addiction	800.00 €

Jours de trésorerie : Ce nombre est généralement supérieur au nombre de jours de fonds de roulement car la trésorerie est généralement supérieure au FDR du fait du reliquat des subventions.

	2010	2011	2012	2013
Trésorerie	42 492.06 €	153 317.49 €	224 744.43 €	255863.02 €
Comptes 60 à 65	1 017 725.61 €	1 133 306.85 €	1 174 235.88 €	1 193 013.49 €
Jours de trésorerie	15.24	49.37	69.86	78.28

En 2014, le nombre de jours de trésorerie est de 82.90.

## Taux moyen de charges à payer en % :

Ratio nombre de factures payées en période d'inventaire (début 2015) rapporté au total des factures payées sur l'année. Indicateur de qualité comptable.

	2010	2011	2012	2013
compte 40 sauf 4084,42,43,46	12597.31 €	323.32 €	1 029.32 €	7 727.78 €
Comptes 60 à 65	1 017 725.61 €	1 133 306.85 €	1 174 235.88 €	1 193 013.49 €
Taux moyen des charges à payer	1.24 %	0.03%	0.08%	0.64%

En 2014, le taux moyen des charges à payer est de 0.04%.

Taux moyen de non recouvrement en % :

Des ratios élevés peuvent indiquer un mauvais suivi des créances ou des difficultés à recouvrer.

	2010	2011	2012	2013
compte 41	4026.02 €	3 478.66 €	4926.68 €	2742.78 €
Comptes 70	275468.36 €	430 046.41 €	482201.05 €	481 257.88 €
Taux de non recouvrement	1.46%	0.81%	1.02%	0.57%

En 2014, le taux de non recouvrement est de 0.98%.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le Compte financier 2014 sans réserve.

## VOTE

19 VOTANTS 19 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Le conseil d'administration affecte le résultat de l'exercice 2014 en suivant la proposition de Mme VINCENT : affectation du résultat du Service Annexe d'Hébergement dans celui du Service Général (baisse de la dotation de fonctionnement en raison des réserves disponibles).

## VOTE

19 VOTANTS 19 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du : JEUDI 19 MARS 2015**

**CHAPITRE : III**

**QUESTION TRAITÉE : CONVENTION UGAP**

Les tarifs de l'électricité ne seront plus réglementés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. La Région préconise donc aux établissements d'adhérer au dispositif UGAP.

**VOTE**

**19 VOTANTS    19 POUR    0 CONTRE    0 ABSTENTION**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du : JEUDI 19 MARS 2015**

**CHAPITRE : III**

**QUESTION TRAITÉE : CONVENTION INCB**

Cette convention concerne le système TURBO SELF (accès, cafétéria, réservations repas, distributeur de plateaux repas...) pour un montant annuel de 1 276,08 € HT.

**VOTE**

**19 VOTANTS    19 POUR    0 CONTRE    0 ABSTENTION**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du : JEUDI 19 MARS 2015**

**CHAPITRE : III**

**QUESTION TRAITÉE : CONVENTION HEBERGEMENT « LES FOUS CHANTANTS »**

Hébergement du 24 juillet au 2 août 2015 pour un montant de 6 € par personne et nuit, plus 30 cents par personne et nuit.

**VOTE**

**19 VOTANTS    19 POUR    0 CONTRE    0 ABSTENTION**